



**Délibération modification Commission d'Appel d'Offres**

Monsieur le Maire explique que suite à la démission de Didier MICALEF, il est nécessaire de recomposer la commission d'Appel d'Offres, afin de le remplacer. Après discussion, la nouvelle commission sera composée de Guillaume HUGUES (président), Didier MELLAREDE (vice-président), Didier BROS et Alain JUNG (membres)

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Délibération contrat PEC**

Monsieur le Maire explique que de nouveaux contrats ont été mis en place par l'Etat. Il précise que l'ancien CUI-CAE n'ayant pas pu être renouvelé, il serait souhaitable que la commune puisse bénéficier d'un second agent communal pour les services techniques, pour cause de surcharge de travail. Ces contrats bénéficient d'une aide de l'état de 60 % des charges salariales supportées par la mairie.

Après discussion, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif et à percevoir l'aide de l'Etat.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Délibération de dégrèvement de la Taxe Foncière sur le non bâti pour les jeunes agriculteurs**

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de dégrèvement pour les jeunes agriculteurs de la taxe foncière sur le non bâti. Après discussion, le conseil municipal accepte de demander ce dégrèvement, pour une durée de 5 ans.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

(Délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Questions diverses**

- Proposition de prix de terrain au m<sup>2</sup>, en vue de projet de travaux sur la RD 6110, suite à évaluation foncière
- Décision de date d'ouverture des plis pour les travaux sur la RD 6110
- Prévoir commission pour les présidents des associations

**TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCES SONT CONSULTABLES EN MAIRIE**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15*

Le Maire,

Les membres du conseil municipal,



This block contains several handwritten signatures in black and blue ink, representing the members of the municipal council. The signatures are written in a cursive style.